

Dans un contexte financier contraint par le recul important des dotations de l'Etat, le budget primitif 2018 veille à la préservation de la qualité du service public local et au maintien du niveau d'investissement.

Le budget de la commune s'élève à **2 332 486,94 €** dont 65 % est affecté à la section de fonctionnement et 35 % à l'investissement. Les grandes orientations budgétaires pour l'année 2018 sont de poursuivre la recherche d'économies de fonctionnement et de continuer à mener les investissements dont la commune et les administrés ont besoin.

La section de fonctionnement 2018 s'établit à :

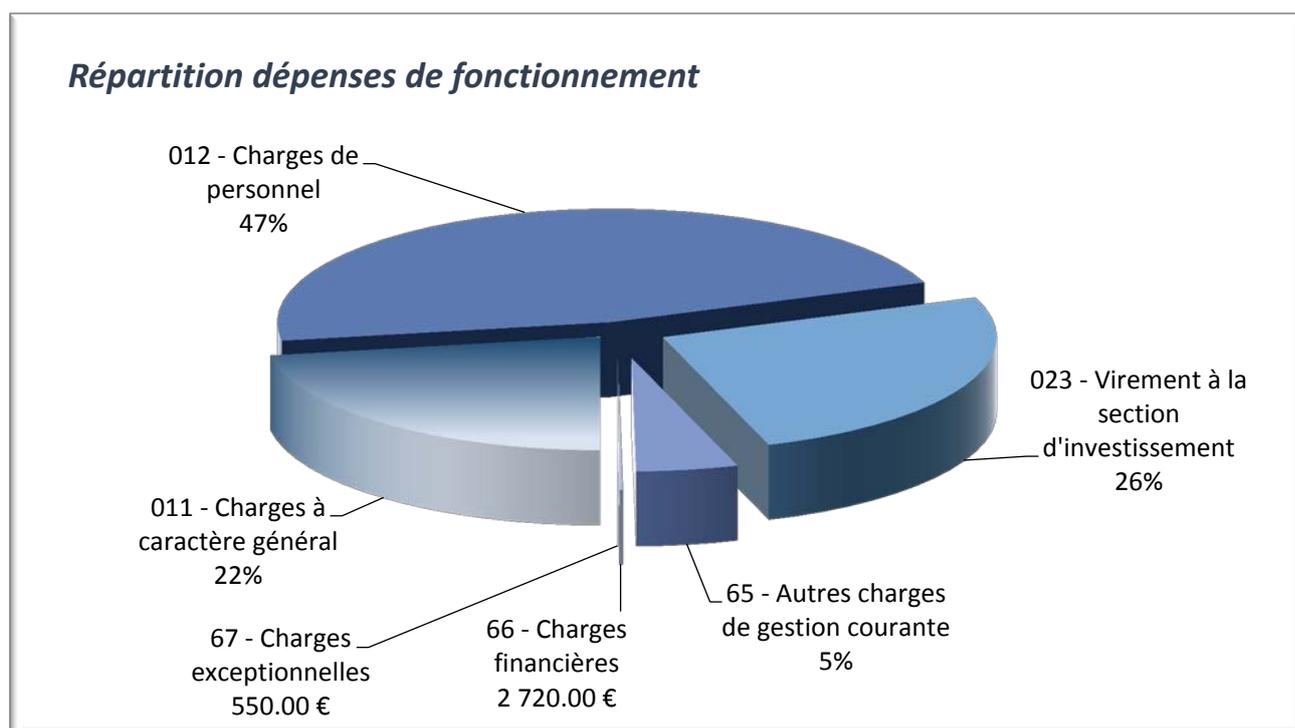
- **1 134 255,00 €** pour les dépenses (réelles)
- **1 523 791,94 €** pour les recettes (**1 239 285 €** de recettes réelles et **284 506,94 €** d'excédent reporté 2017)

ce qui permet de dégager un excédent de fonctionnement de **389 536,94 €** qui vient alimenter la section d'investissement.

### Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **1 134 255.00 €** et s'établissent comme suit :

- **Le chapitre 011 « charges à caractère général »** pour un montant de **340 865.00 €** est en diminution par rapport à 2017 soit - 9.11 %. Ainsi, dans une conjoncture difficile, la commune s'efforce de poursuivre ses objectifs de gestion.
- **Le chapitre 012 « charges de personnel »** s'élève à **715 250,00 €.**, montant équivalent à celui de 2017. Ce chapitre est impacté par la nouvelle organisation des rythmes scolaires à/c. de septembre 2018 (semaine de 4 jours), par le départ d'agents du service administratif (périodes en doublure) et par l'augmentation mécanique des salaires, effet GVT, (avancements d'échelon).
- **Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »** s'élève à **74 870.00 €**. Il enregistre entre autre, les indemnités versées au élus pour 39 500.00 €, les subventions versées au budget annexe du CCAS pour 7 450,00 €, les subventions versées aux associations pour 16 270,00 € (17 100 € en 2017) et les participations aux syndicats maintenus : Aéroparc / 2 900 € - Parc des Ballons / 2 450 € - Fourrière / 1 100 €.
- **Les charges financières inscrites au chapitre 66** d'un montant de 2 720.00 € qui correspondent au remboursement des intérêts de la dette en cours au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

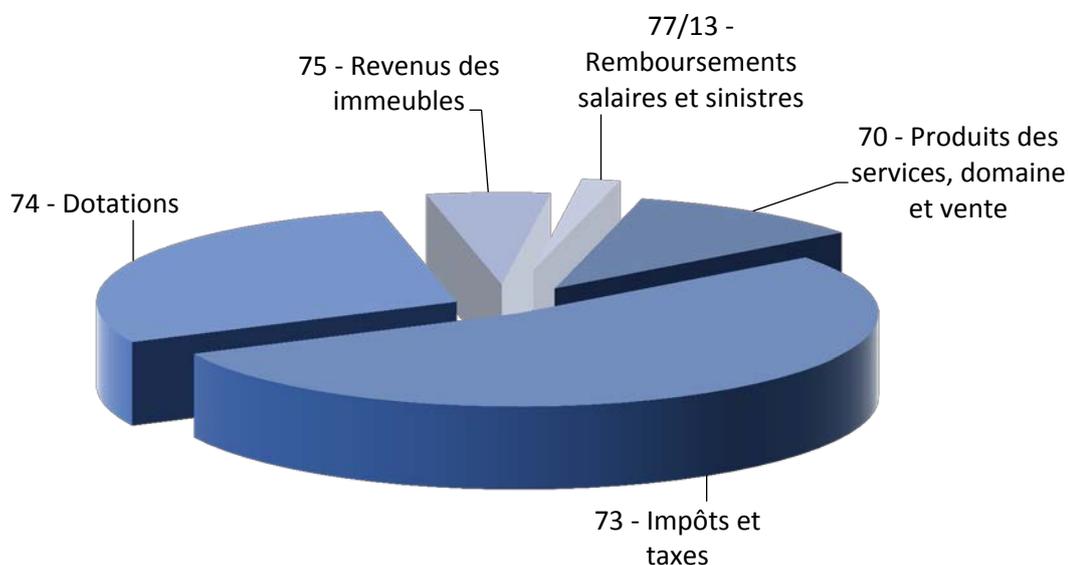


### Les recettes réelles de fonctionnement

Les produits réels de fonctionnement s'établissent à **1 239 285.00 €** et sont composés des postes suivants :

- **Les ressources fiscales** s'élèvent à **718 375.00 €**. Ce montant a été évalué à partir de la notification des bases 2018.
- **La Dotation Globale de Fonctionnement et les autres dotations** s'établissent à **329 600.00 €**. Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, les collectivités doivent contribuer au redressement des finances publiques nationales et pour ce faire, leurs dotations se voient fortement réduites par l'Etat. La dotation forfaitaire a été estimée à 187 700.00 € soit -2,15%.
- **Les autres produits réels de fonctionnement** d'un montant de **191 310.00 €** se répartissent comme suit :
  - Les produits des services, du domaine et des ventes pour 145 820.00 € (redevances des services périscolaires, coupes de bois, concessions cimetière),
  - Les autres produits de gestion courante pour 22 270.00 € (revenus des immeubles),
  - Les produits financiers et exceptionnels pour 1 220.00 € (remboursement de sinistres),
  - Les atténuations de charges pour 22 000.00 € (remboursement de rémunérations de personnel).

#### *Répartition recettes de fonctionnement*



### Les Dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **808 695,00 €**. L'investissement 2018 sera composé d'opérations structurantes (travaux nouveaux et précédemment engagés sur 2017) et de programmes récurrents (renouvellements des équipements). Les dépenses d'équipements représentent 94.30 %. Les principaux investissements prévus sont :

- Poursuite des opérations de révision du PLU,
- Mises à l'étude des projets : aménagement rue du Lac 1<sup>ère</sup> phase – construction d'un espace culturel/bibliothèque,
- Forêts communales : poursuite du programme d'aménagement,
- Mairie : accessibilité, raccordement assainissement, reprise des volets, aménagement d'une salle de réception,
- Groupe scolaire : accessibilité, placards école maternelle,
- Cimetière : poursuite des opérations de plantations de nouvelles haies,
- Salle polyvalente : poursuite des travaux de réfection et rénovation du chauffage,
- Poursuite de l'aménagement de l'agence postale,
- Club-house : accessibilité,
- Boulangerie : construction d'un abri,
- Réfections de voirie suivant programme annuel et reprise de trottoirs rue des Vosges

### Les Recettes d'investissement

Le total des recettes d'investissement s'établit à **894 659,99 €**. (877 531,94 € de recettes réelles et 17 128,05 € d'excédent reporté 2017).

Les recettes mobilisées pour financer les investissements se répartissent en deux grandes catégories :

- le virement de la section de fonctionnement (capacité d'autofinancement) qui s'élève à **389 536,94 €** soit – 22 , 68 % par rapport à 2017.
- Les recettes propres (subventions 15,00 %, FCTVA 4,00 %, excédent de fonctionnement capitalisé 2017 33,00 %, taxe d'aménagement 2 %, excédent d'investissement 2017 2 %) pour un montant 894 659,99 €.

